

Le poids du secteur du bâtiment et des travaux publics dans l'économie de Wallis-et-Futuna

INTRODUCTION

À Wallis-et-Futuna, dans un contexte de forte propension des ménages à l'autoconsommation¹, le PIB de l'archipel émane principalement d'activités non marchandes². L'administration publique est ainsi à l'origine de près de la moitié de la création de richesses et contribue à environ 75 % des salaires versés sur le Territoire.

Hors administrations publiques, l'activité de l'archipel repose pour une part importante sur les secteurs de l'agriculture, du commerce et du BTP. Ce dernier secteur, s'il ne représente que 4,3 % de l'emploi total (hors travailleurs occasionnels), s'est révélé particulièrement dynamique durant les dernières années, par sa contribution importante à l'activité économique et au maintien de l'emploi à Wallis-et-Futuna, notamment pour les populations jeunes.

La commande publique constitue le principal moteur du secteur du BTP. Son dynamisme reste fortement corrélé au volume des financements publics mis en œuvre ; cette situation rappelle à un moment où les contraintes budgétaires au plan national sont fortes, la nécessité de l'émergence de relais locaux afin de permettre le maintien voire la croissance de ce secteur indispensable à l'économie locale.

LE SECTEUR DU BTP EN QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

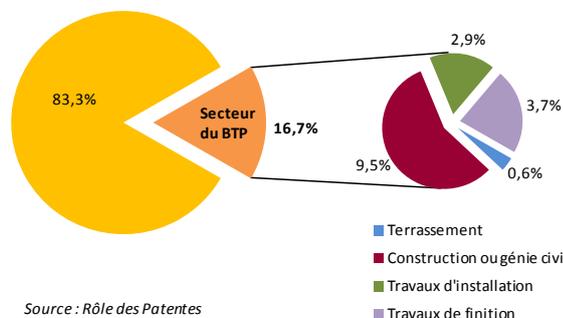
La taille du secteur difficile à appréhender

Avec 81 petites et moyennes entreprises (PME) patentées³ à fin décembre 2012, le BTP regroupe 16,7 % des entreprises déclarantes du Territoire. Il s'agit majoritairement de petites structures unipersonnelles, lesquelles représentent 83 % des entreprises.

Le secteur emploie une centaine de salariés déclarés auprès de la Caisse des prestations sociales de Wallis-et-Futuna (CPSWF), soit 12 % des effectifs salariés du secteur privé et 4,3 % de l'emploi total. Seules quatre entreprises déclarent plus de dix salariés et emploient près de 70 % des effectifs salariés du BTP. Les autres entreprises sont toutes regroupées dans la catégorie des très petites entreprises (TPE), avec moins de dix salariés. Ces statistiques ne rendent toutefois pas compte de l'existence d'un tissu de travailleurs occasionnels, lequel est conséquent selon les professionnels de la place.

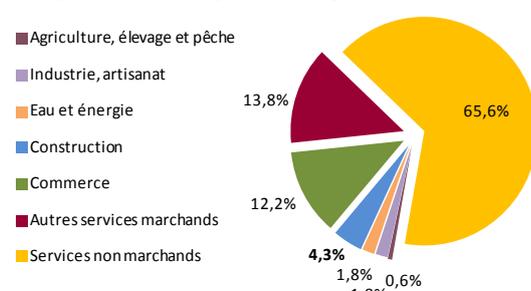
Le niveau de qualification est globalement faible dans le secteur. Les entreprises forment leurs salariés sur place et n'ont que rarement recours aux formations continues proposées. En 2012, le salaire moyen des employés déclarés du secteur, de 88 634 F CFP par mois, est légèrement supérieur au SMIG qui s'élève à 87 401 F CFP au 1^{er} janvier 2013.

Poids du secteur du BTP dans la démographie des entreprises



Source : Rôle des Patentes

Répartition de l'emploi déclaré par secteur d'activité



Sources : CPSWF, Ad. supérieure, Vice-Rectorat

1 L'importance des ménages dans la création de richesses est un trait caractéristique de Wallis-et-Futuna, qui s'explique par son économie encore majoritairement traditionnelle et faiblement monétarisée, fortement impactée par la coutume et les valeurs associées que sont le don et la solidarité.

2 Il n'est actuellement pas possible de calculer avec précision le PIB de Wallis-et-Futuna : il faudrait pour cela connaître la valeur ajoutée de chacune des entités productrices du Territoire, or bien que cela soit obligatoire, peu d'entreprises publient leur comptabilité annuelle. De plus, il n'y a pas de système d'imposition directe en place sur le Territoire, ce qui rend difficile l'évaluation de la contribution de chacun des secteurs dans la création de richesses et la croissance économique. On ne peut que les estimer approximativement.

3 La patente est un impôt direct exigible par toute personne physique ou morale qui entreprend une profession pour son propre compte et dans un but lucratif sur le Territoire.

Un faible recours au financement externe

Au 31 décembre 2012, l'encours bancaire du secteur du BTP s'élève à 36,5 millions de F CFP, soit 2,3 % de l'encours bancaire total du Territoire. L'étude des engagements du BTP fait apparaître une forte concentration des crédits bancaires sur un nombre très restreint de bénéficiaires (90% sur la période 2007-2011, et encore 66 % en 2012). Il apparaît également de manière générale que les entreprises de la place sont faiblement endettées auprès du système bancaire. Cela confirme les résultats d'une enquête menée auprès des entreprises du BTP, qui fait ressortir une pratique importante du financement des investissements sur fonds propres.

La demande de financement bancaire est en effet faible à Wallis-et-Futuna et trouve pour partie son explication dans l'absence de structure de conseil aux entreprises pour la gestion, la comptabilité et le montage des dossiers de demande de financement. Il convient par ailleurs de rappeler que le système traditionnel de gestion du foncier, ne permet pas aux entreprises d'apporter les garanties attendues par les établissements de crédit dans le cadre de projets d'investissement⁴.

Les engagements sectoriels au 31 décembre (en millions de F CFP)

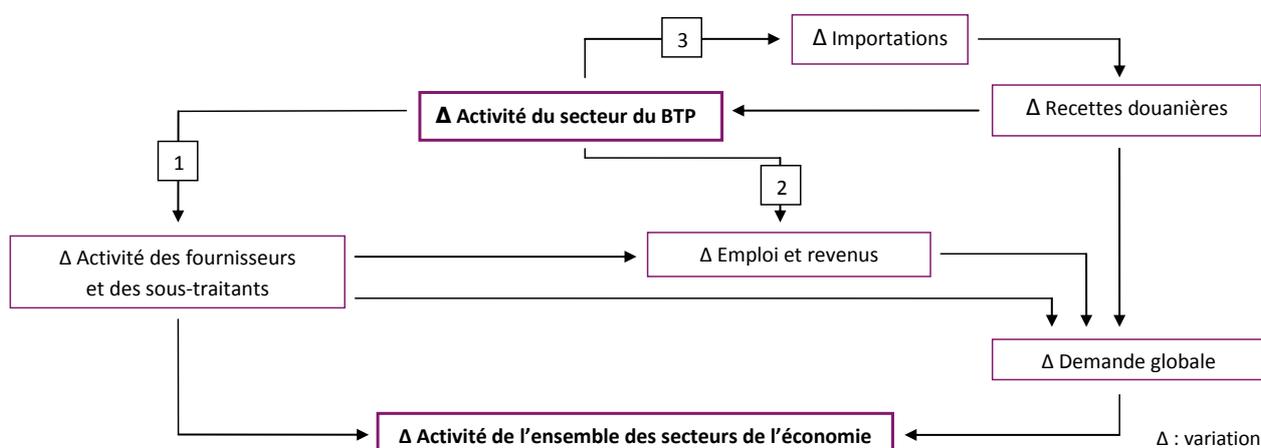
	2008	2009	2010	2011	2012
Construction et BTP	144	86	41	33	36
Total des engagements (hors particuliers)	2 349	2 332	2 166	2 161	1 568
Part BTP dans total des engagements	6,1 %	3,7 %	1,9 %	1,5 %	2,3 %

Sources : IEOM, SCR

LE BTP, VECTEUR DE CROISSANCE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Analyse macroéconomique des répercussions de l'activité du secteur sur l'économie

Le niveau d'activité du secteur du BTP revêt une importance particulière pour la conjoncture économique du Territoire. Celui-ci a des répercussions sur l'ensemble de l'économie par le biais notamment de trois canaux :



- les fournisseurs et les sous-traitants du secteur du BTP (second œuvre, travaux d'installation et de finition) ont un niveau d'activité qui est directement corrélé à celui des entreprises de construction ;

- un nombre important de ménages voit ses revenus varier en fonction de l'activité dans le BTP. La centaine de salariés déclarés du secteur n'est cependant pas représentative du niveau réel de l'emploi occupé par le BTP ; le nombre d'auto-entrepreneurs et de travailleurs occasionnels non déclarés était effectivement estimé à plus d'un millier de personnes lors du dernier recensement de la population en 2008, avec une part non négligeable travaillant dans le secteur du BTP. Les revenus distribués à ces agents contribuent à stimuler la consommation et, par effet de chaîne, l'ensemble des secteurs de l'économie ;

- enfin, le niveau des importations dépend fortement de l'activité des secteurs du BTP ; or, pour mémoire, les taxes douanières constituent l'essentiel des ressources propres du Territoire (73 % des recettes fiscales).

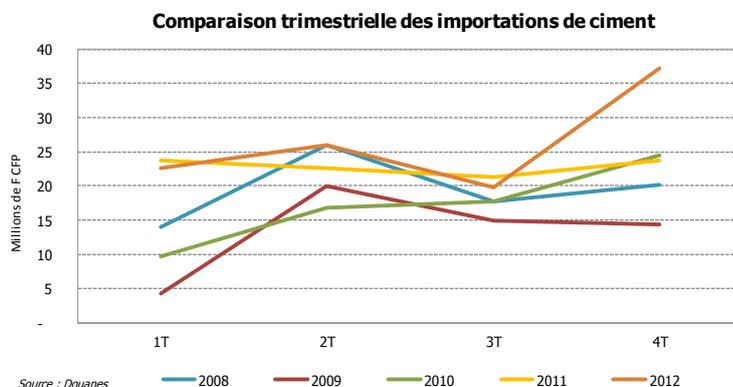
Il convient de souligner que le secteur du BTP participe de manière dynamique, de par les revenus distribués, à une répartition des ressources et à une monétarisation des ménages. Cela contribue à moderniser l'économie de Wallis-et-Futuna, encore fortement traditionnelle.

⁴ Le régime foncier est coutumier, basé sur l'indivision du patrimoine familial. La notion de surface cadastrale est inconnue sur le Territoire. Les terres sont en principe inaliénables et incessibles. Chaque membre de la famille est usufruitier des parcelles familiales.

Une conjoncture exceptionnelle, susceptible de s'éteindre après 2013

L'activité du BTP connaît actuellement une période de dynamisme exceptionnelle, grâce à la poursuite de plusieurs chantiers publics d'envergure, lancés en 2010 et 2011, tels que la construction de la salle omnisports de Kafika et les travaux pour l'amélioration de la production d'eau potable, quasiment achevés à Wallis et en cours à Futuna. D'autres chantiers ont démarré en 2012, notamment ceux destinés à accueillir les Mini-Jeux du Pacifique en septembre 2013. Par ailleurs, les dégâts engendrés par le cyclone *Evan* mi-décembre ont intensifié l'activité du secteur à la fin de l'année 2012 et au cours du premier trimestre 2013. Certains professionnels du secteur estiment qu'il y a une « surchauffe » de l'activité et redoutent une chute des commandes après les Mini-Jeux.

Le graphique ci-contre, qui indique le niveau trimestriel des importations de ciment par année, rend compte de la bonne tenue de l'activité du secteur, en particulier au cours des deux dernières années. Au 4^e trimestre 2012, les importations de ciment ont atteint un niveau record de 37 millions de F CFP, du fait de la poursuite des chantiers de modernisation et de reconstruction engagés en vue d'accueillir les Mini-Jeux du Pacifique. Au 1^{er} trimestre 2013, bien que les importations de ciment, en valeur, s'établissent à un niveau élevé (plus de 22 millions de F CFP), celles-ci se contractent de 39,0 % sur le trimestre (+0,5 % sur l'année) en raison de l'état d'avancement des chantiers en cours.



UN SECTEUR FORTEMENT SOUTENU PAR LES FINANCEMENTS PUBLICS

La forte activité du secteur du BTP sur l'archipel résulte depuis quelques années d'une commande publique très importante. Pour ne citer que les marchés publics les plus récents, les trois contrats et conventions de développement⁵ signés depuis 2003 réservent entre deux et trois milliards de F CFP au financement d'infrastructures sur le Territoire :

- la **Convention de développement 2003-2007** alloue plus de 80 % de son enveloppe, d'un montant de 3,3 milliards de F CFP, au financement d'infrastructures, notamment à la réhabilitation de l'Agence de santé (811 millions de F CFP) ; l'aménagement de l'aérodrome de Vele (358 millions de F CFP) ; la construction de la salle omnisports Kafika (535 millions de F CFP) ; la rénovation du bâti scolaire (465 millions de F CFP) ; et des travaux d'infrastructures routières (215 millions de F CFP).

• À ce jour, la totalité du montant des autorisations d'engagement a été mandatée.

- le **Contrat de développement 2007-2011** réserve 62 % de son enveloppe de 4,9 milliards de F CFP au financement d'infrastructures, dont la rénovation de routes, de réseaux électriques et l'adduction d'eau potable.

• Ce programme est en cours d'achèvement.

- enfin, le **Contrat de développement 2012-2016**, signé en mars 2012, prévoit 1,9 milliard de F CFP pour le financement d'infrastructures dont les travaux supplémentaires du quai de Mata'Utu, sur une enveloppe globale de 5,9 milliards de F CFP.

L'Union européenne participe également au financement des infrastructures du Territoire grâce au Fonds européen de développement (FED). Les DOCUP⁶ des IX^e et X^e FED territoriaux réservent ainsi entre un et deux milliards de F CFP au financement de grands projets impliquant le BTP :

- au titre du **IX^e FED Territorial**, une enveloppe globale d'un montant de 1,9 milliard de F CFP a notamment été affectée à deux projets d'envergure : la construction et la rénovation d'infrastructures scolaires (526 millions de F CFP) ; mais surtout l'agrandissement du port de commerce de Mata'Utu (1,1 milliard de F CFP).

• À fin 2012, la totalité des travaux concernant les infrastructures scolaires a été réalisée. En revanche, les travaux du port de commerce ont fait l'objet de modifications techniques substantielles, engendrant un surcoût de 330 millions de F CFP pris en charge sur les crédits de l'État au titre du contrat de développement 2012-2016. La date d'achèvement des travaux est désormais prévue pour novembre 2013.

- le **X^e FED Territorial**, dont le DOCUP a été validé en mai dernier, prévoit d'affecter 93 % de l'enveloppe de deux milliards de F CFP à la reconstruction complète du quai de Leava à Futuna, afin qu'il réponde aux normes européennes et soit doté d'infrastructures douanières.

Les investissements publics sont ainsi déterminants pour l'activité du secteur du BTP, lequel est principalement dynamisé par les chantiers engagés par l'État, via les contrats de développement, et par ceux financés grâce au Fonds européen de développement. Le Territoire, qui dispose de moyens financiers limités, entend augmenter sa contribution. Le budget étant constitué pour près de 75 % de taxes douanières, le volume des recettes dépend étroitement de l'activité économique et *in fine* du niveau des

⁵ Les contrats et conventions de développement sont des accords quinquennaux, conclus entre l'État et la collectivité territoriale. Ils comprennent des dépenses d'investissement, contribuant à la réalisation ou à la réhabilitation des infrastructures du Territoire, et des subventions au profit de l'emploi, l'aide sociale, la culture et la communication, le financement d'études et la recherche.

⁶ Les documents uniques de programmation (DOCUP) définissent la programmation et l'exécution des actions prévues au titre du FED. Actuellement, les modalités d'intervention de l'Union européenne se limitent à l'aide-projet.

importations. Dans ce contexte, une réflexion est actuellement engagée pour la recherche de nouvelles recettes budgétaires d'investissement pour le Territoire.

Des commandes d'envergure sont aussi réalisées pour le compte du secteur marchand privé, mais de manière trop ponctuelle pour assurer une activité régulière au secteur du BTP. En effet, la demande émanant du secteur privé est relativement faible et discontinue à Wallis-et-Futuna. Cette situation est notamment liée aux difficultés rencontrées par les ménages wallisiens et futuniens pour contracter des crédits immobiliers.

Entre 1978 et 2004, l'Agence française de développement (AFD) a pallié cette absence en octroyant près de 1 400 concours à moyen et long terme. Le dispositif a été suspendu sous l'effet du niveau élevé des impayés.

En l'absence de cadre juridique pour la gestion du foncier et à défaut d'une régie sur le Territoire permettant à la banque de procéder à des saisies sur salaires en cas d'impayés, les crédits à l'habitat octroyés restent relativement faibles ; ils représentent moins d'un quart des concours accordés aux ménages sur le Territoire (370 millions de F CFP). Le faible niveau de garantie présenté aux établissements bancaires constitue le principal frein au développement des crédits à l'habitat voire du secteur du BTP. De surcroît, le Fonds de garantie à l'habitat (FGH) qui présente un niveau de sinistralité important, insuffisamment doté, n'est plus en mesure d'intervenir pour garantir de nouveaux concours.

Aussi, la Banque de Wallis et Futuna (BWF), seule banque de détail de la place, n'accorde que très rarement des prêts à l'habitat. Elle propose toutefois des concours personnels pour l'aménagement et la rénovation de l'habitat allant jusqu'à cinq millions de F CFP, lesquels sont renouvelables après remboursement. Ces prêts, prisés par les wallisiens et futuniens, engendrent une activité modeste ne permettant pas au secteur privé de prendre le relais de la commande publique.

PERSPECTIVES

L'activité du BTP devrait se maintenir en 2013, grâce à la poursuite des grands chantiers en cours. Leur achèvement en 2013, couplé à la forte baisse du montant des marchés publics notifiés en 2012, peut laisser présager un ralentissement en 2014. Un récent sondage auprès des chefs d'entreprises du secteur indique qu'ils sont majoritairement inquiets pour leur volume d'activité, prévoyant une chute des commandes après les Mini-Jeux du Pacifique.

Montant des marchés publics (engagements annuels, en millions de F CFP)

	2008	2009	2010	2011	2012
Budget État	810	1 047	167	493	37
Budget FED	172	258	1 469	0	0
Budget Territoire	180	75	109	710	289
Total Marchés publics	1 162	1 342	1 744	1 203	325

Sources : Cellule Europe, Service des Travaux Publics

Le lancement du chantier de reconstruction du quai de Leava à Futuna l'année prochaine, au titre du X^e FED en cours de validation, ainsi que de projets de moindre envergure prévues dans les budgets des années précédentes ou encore en cours, devraient limiter cette baisse d'activité.

On observe au cours des dernières années une orientation stratégique claire dans le choix des investissements publics engagés sur le Territoire : il apparaît en effet que les projets sont globalement dédiés à la mise en place des conditions nécessaires au désenclavement économique des deux îles et à la création d'une situation favorable au développement d'activités porteuses en termes de croissance. Dans cette même optique, le X^e FED Territorial prévoit de financer l'élaboration d'une stratégie générale de développement du Territoire, déclinée par secteurs prioritaires.

L'arrivée à terme de chantiers d'envergure rappelle le besoin de favoriser et stimuler l'activité privée. Le projet de création d'un centre de gestion agréé, s'il se concrétise, permettrait aux entreprises d'obtenir une aide précieuse pour mieux structurer leur activité, d'avoir un meilleur suivi de leur situation et un appui pour le montage de dossiers de demandes de financement. L'émergence d'une croissance endogène suppose effectivement le développement de l'initiative privée et d'un tissu économique d'entreprises sur le Territoire.

Part dédiée aux infrastructures dans les marchés publics récents
(en milliards de F CFP)

